

Coronavirus : les préconisations exceptionnelles du SNGM et du PGHM

Le syndicat majoritaire des guides et le PGHM de Chamonix Mont-Blanc ont diffusé des préconisations exceptionnelles liées à la situation sanitaire du Covid-19. *Montagnes Magazine* appelle tous les pratiquants de montagne à suivre ces recommandations.

ARTICLE RECOMMANDÉ : [Coronavirus : les refuges de la FFCAM ne seront plus gardés, les stations de ski désormais fermées](#)



© P. Arpin / SNGM

Dans un communiqué daté du dimanche 15 mars, le SNGM a rappelé aux guides de haute montagne adhérents du syndicat la fermeture des stations de ski et la fin du gardiennage des refuges. « *Les refuges restent ouverts en mode non gardé, mais doivent être réservés aux personnes en détresse* », a précisé la fédération. Outre sa décision concernant les refuges, la FFCAM « *demande à tous ses licenciés et plus largement à tous les pratiquants de limiter fortement leurs activités en montagne et la prise de risque induite, en particulier en ski de randonnée, en alpinisme, et en escalade* ».

Pas d'interdit pour l'instant, mais un appel à la raison

Le syndicat détaille ainsi qu'à ce jour, « *il n'est toujours pas interdit de pratiquer le ski de randonnée ou autre activité de pleine nature, mais on peut supposer que cela devrait être le cas tôt ou tard, d'autant que les rencontres sportives en milieu ouvert sont incluses dans le champ de l'interdiction* ».

Les guides sont invités à annuler « *toutes activités professionnelles sur le terrain pour les semaines à venir* » et « *toutes les structures (compagnies, bureaux) à ne plus faire d'accueil physique* ». Le [président de la République doit de nouveau s'exprimer ce soir](#), notamment concernant une éventuelle mesure de confinement obligatoire, ce qui devrait mettre fin aux interrogations de chacun concernant les possibilités de sortir en montagne.

Services de secours et prises de risque

Concernant les secours en montagne, ceux-ci sont jusqu'à présent toujours opérationnels. Cependant, le SNGM précise :

« À titre préventif, en tenant compte du retour d'expérience de nos voisins, en Italie, qui sont débordés dans les services d'urgence, ainsi que des signaux d'alerte forts envoyés par les établissements hospitaliers des zones où nous exerçons (Sallanches, Genève, Annecy, Briançon...), il est indispensable de ne pas surcharger les urgences avec des victimes d'accidents de montagne ce afin de pas contribuer à leur saturation, ni de surexposer les individus (patients, médecins, secouristes...) à un risque supplémentaire de contagion au Covid-19.

Soyons conscients que les lits de réanimation sont peu nombreux et déjà saturés par des patients atteints par l'épidémie. »

Responsabilité et solidarité

Le bureau directeur termine par un appel à la solidarité avec « *le reste de nos concitoyens, en particulier des populations les plus fragiles* ». [La communication de ce matin du PGHM de Chamonix](#) va dans le même sens. Si « *le service de secours à personne reste pleinement assuré* », les médecins urgentistes du secours en montagne « *sollicitent expressément la responsabilité de chacun* » :

« Chaque ressource, chaque minute qui sera consacrée par les équipes médicales à un secours en montagne pourrait être retranchée à la prise en charge de l'épidémie COVID-19 en cours, et donc, in fine, très probablement au détriment d'un autre patient.

En d'autres termes, à partir de maintenant, chaque secours est potentiellement un secours de trop pour les services hospitaliers. »

Le PGHM appelle ainsi « *à la prise de conscience des pratiquants de la montagne* » et recommande « *de réduire au strict minimum, idéalement de suspendre, leurs activités le temps de la crise* ».